Image not found or type unknown

droit du père pour la garde d'enfants

Par **mariault**, le **05/08/2011** à **16:48**

bonjour, jai engager une procédure pour avoir la garde de mes enfants.Leur pere et moi sommes separer depuis plus d un mois. Il ne s'est jamais occupé d'eux, il etait même reparti vivre chez sa mère parce quil ne supportait pas de vivre avec eux à cause du bruit et des jouet. nos enfants ont 22mois et 5mois. Je voudrai savoir si si j'aurai la garde ou si il peut obtenir de les avoir regulieremenent

Par **Domil**, le **05/08/2011** à **19:21**

Il est impossible de prévoir car le juge prendra en compte les demandes des deux parents, le contexte, l'intérêt des enfants
Voyez avec votre avocat

Par **mariault**, le **05/08/2011** à **19:41**

je voudrai avoir la garde avec des droit de visite pour lui. surtout que maintenant il vit chez sa mere et il n y a pa de place pour les enfants. qu est ce que je peux faire pour avoir le plus de chance d arriver a ca?

Par **Domil**, le **05/08/2011** à **19:57**

prendre un avocat pour monter un bon dossier

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés